

Rôles et responsabilités d'un-e entraîneur-euse

L'entraîneur-euse assume un des rôles les plus importants du SpD. En contact direct avec les jeunes participant-es, ils et elles ont non seulement un impact sur les individus eux-mêmes mais également sur leurs communautés.

Il est donc essentiel d'**être conscient-e des multiples rôles et responsabilités qu'un-e bon-ne entraîneur-euse doit assumer** et de savoir, en tant que formateur-trice, comment transmettre ces informations aux futur-es instructeur-trices.

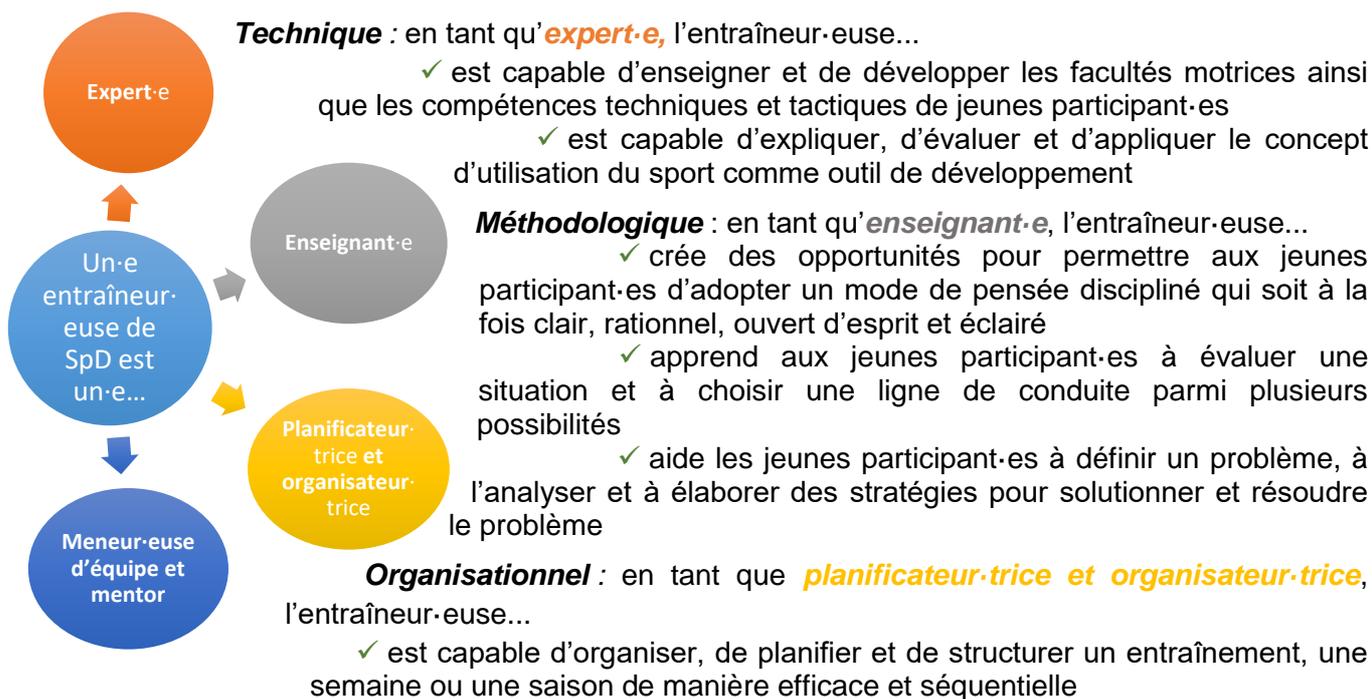
Comme toujours, n'oubliez pas que les grands principes sont au nombre de cinq et que le SpD n'atteindra son plein potentiel que si tous les principes sont pris en compte et appliqués.



Les rôles d'un-e entraîneur-euse

Un-e entraîneur-euse de SpD doit être capable d'améliorer les compétences sportives des jeunes participant-es, mais aussi et surtout de **s'assurer que les quatre dimensions (cognitives, sociales, sportives et physiques) soient développées** pendant les entraînements de SpD. Pour en savoir plus à ce sujet, voir la formation de base **Développement multidimensionnel**.

Conformément aux principes d'enseignement modernes, l'entraîneur-euse doit constamment trouver le bon équilibre entre les quatre domaines de compétences pour garantir un entraînement réussi. Mais surtout, **un-e entraîneur-euse de SpD doit toujours servir de modèle, que ce soit sur le terrain ou en dehors**. Ils et elles doivent non seulement assumer la responsabilité des jeunes participant-es, mais aussi être prêt-es à se former continuellement et à progresser en tant qu'entraîneur-euse et en tant qu'individu. La créativité et l'adaptabilité sont également des compétences essentielles pour permettre aux entraîneur-euses de concevoir les entraînements de SpD adaptés aux besoins des participant-es et au contexte. S'il y a lieu, les entraîneur-euses peuvent assumer d'autres responsabilités au sein de leur communauté, au-delà des entraînements de SpD.



- ✓ sait ce dont il ou elle a besoin pour réaliser une activité (matériel, nombre de participants, etc.) et est capable de modifier et d'ajuster l'activité en fonction des circonstances

Social : en tant que **meneur-euse d'équipe, mentor, ami-e et conseiller-ère**, l'entraîneur-euse...

- ✓ permet aux jeunes participant-s d'acquérir et de maintenir un état d'esprit de solidarité respectueux des idées, des valeurs et des activités des autres
- ✓ offre la possibilité aux jeunes participant-es d'exprimer leurs opinions et de s'impliquer activement pendant les entraînements
- ✓ apprend aux jeunes participant-es à considérer la dignité humaine comme un critère fondamental de la vie en société et de la protection de l'intégrité physique et psychologique

D'autres compétences qu'un-e entraîneur-euse de SpD doit posséder sont présentées sur le site *Sport for Development Resource Toolkit*, rubrique : [Essentials – S4D Competences – Coach Competences](#) et rubrique : [Tools For Your Practice – S4D Teaching and Learning Materials – Palestinian Territories – Manual 'Kicking youth competences' \(p. 13-15\)](#).

L'entraîneur-euse doit être capable d'assumer différents rôles. Les rôles appropriés doivent toujours être choisis en fonction du contexte socioculturel qui entoure les activités de SpD et dépendent des participant-es.

L'entraîneur-euse doit toujours servir de modèle, mais ses autres fonctions dépendent du groupe d'âge des participant-es. Les rôles ne sont toutefois pas exclusifs. L'entraîneur-euse doit toujours assumer tous les rôles nécessaires, tout en ne perdant pas de vue les plus importants d'entre eux qui sont présentés dans l'encadré.

Rôle principal en fonction du groupe d'âge

- **Moins de 9 ans** : animateur-trice
- **9-12 ans** : enseignant-e
- **13-16 ans** : expert-e
- **Plus de 16 ans** : ami-e

Responsabilités d'un-e entraîneur-euse

Une des principales responsabilités d'un-e entraîneur-euse de SpD consiste à **promouvoir et à favoriser un développement équilibré et durable chez les jeunes participant-es**, en tenant compte de leurs besoins physiques, psychologiques et personnels.

L'entraîneur-euse doit, en outre, **garantir la participation et la satisfaction constantes des jeunes participant-es** en leur proposant des activités variées et stimulantes.

Pour réussir à atteindre ces objectifs, l'entraîneur-euse doit adhérer aux directives importantes qui figurent dans les tableaux suivants lorsqu'il interagit avec des jeunes dans le contexte du sport pour le développement. Ces directives peuvent être étendues en fonction des besoins.

☺ À faire...	
✓	Impliquer les participant-es dans le processus de planification et de prise de décision
✓	Informers les participant-es que des conflits peuvent survenir et les aider à résoudre les problèmes de manière proactive
✓	Faciliter les discussions ouvertes et l'expression des opinions
✓	Planifier des sessions de coaching et les évaluer

☹ À éviter...	
×	Exclure les participant-es du processus décisionnel ou rejeter leurs idées
×	Émettre des critiques en pointant du doigt ou en criant
×	Faire des participant-es la cible de vos critiques au lieu de mettre l'accent sur les actions/comportements
×	Traiter les participant-es de manière différente ou inéquitable

Il relève également de la responsabilité de l'entraîneur-euse d'être conscient-e de **tous les**

abus et actes de maltraitance des jeunes participant-es et de les prévenir. Ceci englobe les abus physiques, psychologiques et sexuels ainsi que la négligence et le harcèlement. Il peut être utile de se mettre d'accord avec les participant-es sur un **code de conduite** pour éviter de tels comportements et créer un sentiment d'adhésion chez les jeunes. Un modèle de code d'éthique est disponible sur le site Internet *Sport for Development Resource Toolkit*, rubrique : [*Tools For Your Practice – S4D Tools for Implementing Activities and Events – Guidelines – Guideline 'Code of Ethics Coach-Player'.*](#)